

# Ouest Élevage. Des pratiques choquantes filmées

Flore Limantour

Une vidéo récemment tournée par l'association L 214 montre des veaux maltraités et euthanasiés chez Ouest Élevage, à Ploudaniel. Réactions de l'entreprise et de Philippe Hénaff, président de l'ordre des vétérinaires.



Il y a des veaux qu'on met à part, pour les tuer ensuite.

La vidéo montre des veaux maltraités et euthanasiés. Photo Capture d'écran

Largement diffusée sur le web, la vidéo montre des salariés qui distribuent les coups à des veaux de quelques mois, paisiblement parqués dans les box de Ouest Élevage de Ploudaniel. Les images auraient également été tournées dans trois élevages d'engraissement du Finistère en contrat avec l'entreprise. Ces animaux viennent de quitter l'élevage où ils sont nés pour être transférés chez des éleveurs engraisseurs. Sur les images, on voit aussi des bêtes malades ou malingres se faire euthanasier par des vétérinaires. Des images difficiles à soutenir. C'est d'ailleurs le but recherché par L214 qui s'est donné pour mission de dénoncer les dérives dans les élevages.

Ouest Élevage a rapidement réagi. Elle qualifie les gestes d'« inacceptables ». L'entreprise déclare : « Concernant les faits exposés dans la vidéo, nous comprenons que certains gestes et images puissent choquer. Nous condamnons fermement les coups portés aux veaux et nous pouvons assurer que ces gestes vont à l'encontre des consignes données. D'autre part, nous menons des investigations sur le site du centre de tri pour prendre les mesures adaptées afin que ce comportement ne se

reproduise pas ». Concernant les euthanasies, Ouest Élevage souligne que ce sont « des pratiques encadrées qui respectent la réglementation en vigueur ». L'entreprise rappelle qu'elles sont « pratiquées par un vétérinaire » et « strictement encadrées sous contrôle et diagnostic vétérinaires ».

## « Rien ne justifie la violence »

Le président de l'Ordre des vétérinaires breton affirme de son côté : « Rien ne justifie la violence ! ». Philippe Hénaff estime que « ces comportements sont liés au contexte économique catastrophique où le prix du veau est très bas et les éleveurs à bout. Les jeunes femelles rejoignent les troupeaux pour leur renouvellement mais pas les mâles. Les nourrir coûte cher ». Surtout quand il ne s'agit pas de race à viande comme la Prim'holstein. À la naissance, un veau se commercialise autour de 50 euros. S'il est malade ou trop petit, il coûtera plus cher qu'il ne vaut. « Pour un éleveur, c'est donc une non-valeur. Dans leur grande majorité, les éleveurs sont attachés à leurs animaux. Certains soignent les bêtes malades, les perfusent contre les diarrhées et les maladies respiratoires très

fréquentes les premiers mois. Mais la valeur économique de l'élevage passe souvent devant le côté sentimental », rappelle Philippe Hénaff.

## « Éviter que les animaux ne souffrent »

« Le rôle du vétérinaire est de faire en sorte que la mise à mort des animaux soit la moins douloureuse possible », remarque Philippe Hénaff. « C'est mieux que de laisser les animaux mourir ou de leur donner quelques coups de bâton pour les assommer comme le font encore quelques éleveurs ».

À Ouest Élevage, on assure que les contrôles seront renforcés, « afin que les règles de bien-être soient respectées et contrôlées dans la plus stricte observance de la charte des bonnes pratiques d'élevage ». L'entreprise déplore cependant « le mode opératoire » de L214 et « les images réalisées, de nuit par des militants lors d'intrusions illégales, et montées de manière à créer un climat anxieux en vue d'instrumentaliser l'émotion du public ».



Sur [letelegramme.fr](http://letelegramme.fr)  
Voir la vidéo